



Accident travaille taux ipp

Par **lartiste13003**, le **08/02/2012 à 14:43**

BONJOUR suite a mon acciden de travaille survenue le 7.02.2010 je voudrais savoir si mon taux de ipp etait convenable vue que je connais rien dans se domaine . je suis passer chez le medecin de la securiter il ma dit que je vais ateindre 20% ipp je vais vous doner le compte rendu operatoir de mon medecin sa pourra vous aider TITRE DE L INTERVATIONnnréimplatation index gauche,fracture ouverte complexe du majeur et de l annuaire par mecanisme d arachement.rnil existe une aputation trans distale de p2 de l index et fracture ouverte au niveaux du 3e et 4em rayon.parage en zone saine cutanéé du 3e et 4em doigts.sur le 3emdoigts,il existe une luxation de linterphalangienne distale et une fracture oblique court de la base de la 2em phalange . on a realisé apres lavage abondant au sérum betatadine un embrochage temporaire de l interphalagienne distale qui encoule également la fracture proximale . on complete l ostéosynthese proximale par une synthese grace a la broche filtée diametre 1. Au niveau de l annuaire il existe une fracture diaphysaire de p2 très instable qui et synthésée de facon axiale par une broche .rnl ensemble de ses synthese est effectué sous controle radioscopique. lavage des doigt fermeture par points parage du moignon proximal de l index avec une recoupe horizontale sur p2 préparation du fragment distale ablation du cartilage de la base p3 synthese axiale par de broche de diametre 1 sous controle radioscopique mise en place sous microscope bon reperage de l artere collaterale ulnaire de bon calibre qui et saigne de facon satisfaisante on retrouve une artere collaterale sur le fragment distal le fragment distal et extremement contus mais le parage en zone sainet le raccourcissement osseux permet d esperé une bonne revascularisation . sous microscope on réalise une structure de 4 poits a l édition 11.0 sous microscope .lachege du garrot revascularisation difficile de la pulpe au niveaux de la fenetre pulpairepensement gras avec attelle dorsale réinplantation qui a pas marcher 3 opération je peu rien faire avec cet main ex coupé la viande fermé un bouton de jeans coudre porté un verre plein me maquiller plein plein de chose on change je désespere apres un ans de quinet ma main me sert a rien et je passe les douleur voila merci de m aiderBonjour,

Par **pat76**, le **08/02/2012** à **15:21**

BonjourrrnrnSi vous estimez que le taux ipp attribué par le médecin-conseil de la CPAM n'est pas assez élevé par rapport à votre handicap, vous ne pourrez le contester que devant le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale (TASS).rrnrnPar contre, dès que vous aurez reçu le document de la CPAM vous classant en invalidité, vous enverrez aussitôt une lettre recommandée avec avis de réception à votre employeur afin qu'il vous prenne un rendez-vous à la médecine du travail pour l'examen médical de reprise.rrnrnEn effet, il n'y a que le médecin du travail qui pourra décider si vous êtes apte ou inapte à reprendre votre poste ou vous déclarer inapte à tout poste dans l'entreprise.rrnrnVous joindrez une copie du document de la CPAM vous classant en invalidité.rrnrnVous garderez une copie de votre lettre.rrnrnPour l'instant vous percevez toujours des indemnités journalières?

Par **vahinerii**, le **02/03/2012** à **19:21**

Bonjour PAT 76,rrnrnJ'ai également ce problème depuis mon AT, je marche avec des acannes anglaises et je ne peux rien faire, j'ai besoin d'être assister en permanence, et je sais que je vais devoir également aller voir la médecine du travail car il va falloir que mes heures soient ré-aménager.rrnrnMais si mes heures sont réaménager, est ce que mon salaire sera tjrs la même ou non??rrnrnle médecin contrôle m'a demander d'aller voir mon avocat pour que je demande de faire un genre de document pour mon chirurgien qui dit que le procès ne le concerne pas car je devais subir une intervention mais il a refuser de le faire le médecin conseil pense que c'est à cause de ça.rrnrnmerci